



Revue archéologique du Centre de la France

Tome 45-46 | 2006-2007
Varia

1204 : la Normandie entre Plantagenêts et Capétiens. Actes du colloque (16-19 juin 2004), sous la direction de Anne-Marie Flambard-Héricher et Véronique Gazeau

Caen : publications du CRAHM, 2007, 442 p.

Bruno Dufay



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/racf/862>
ISSN : 1951-6207

Éditeur

Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du centre de la France (FERACF)

Référence électronique

Bruno Dufay, « *1204 : la Normandie entre Plantagenêts et Capétiens. Actes du colloque (16-19 juin 2004), sous la direction de Anne-Marie Flambard-Héricher et Véronique Gazeau* », *Revue archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 45-46 | 2006-2007, mis en ligne le 08 avril 2008, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/racf/862>

Ce document a été généré automatiquement le 20 avril 2019.



Les contenus de la *Revue archéologique du centre de la France* sont disponibles selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

1204 : la Normandie entre Plantagenêts et Capétiens. Actes du colloque (16-19 juin 2004), sous la direction de Anne-Marie Flambard-Héricher et Véronique Gazeau

Caen : publications du CRAHM, 2007, 442 p.

Bruno Dufay

RÉFÉRENCE

1204 : la Normandie entre Plantagenêts et Capétiens. Actes du colloque (16-19 juin 2004), sous la direction de Anne-Marie Flambard-Héricher et Véronique Gazeau, Caen : publications du CRAHM, 2007, 442 p.

- 1 Ces Actes sont ceux d'un colloque organisé en 2004 à Caen et à Rouen, dans le cadre de la célébration des 800 ans du rattachement de la Normandie à la France. Ils s'inscrivent dans le regain d'intérêt porté par les médiévistes à l'empire plantagenêt et à sa disparition, qui n'allait pas de soi et constitue une question historique de première importance pour la genèse de l'Europe moderne. Ils sont à mettre en perspective avec un autre ouvrage collectif consacré à cette question, paru en 2006 sous la direction de Martin Aurell. Le plan est chronologique (avant, pendant, après 1205), et dans chacune des trois parties les données historiques sont présentées avant les données archéologiques (ces dernières étant fort succinctes). Une utile bibliographie d'une trentaine de pages clôt l'ouvrage.
- 2 L'ensemble est précédé d'une introduction par François Neveux, présentation claire des enjeux politiques. Finalement, la question qui se pose est la suivante : pourquoi la victoire capétienne, qui n'était pas écrite d'avance ? En effet, ce n'était pas gagné pour Philippe Auguste, à partir de la libération de Richard Cœur de Lion après la croisade en

1194. Même après sa mort en 1199, l'avantage est toujours aux Plantagenêts, et en 1200 Philippe reconnaît Jean sans Terre comme héritier légitime de Richard. Il fallut attendre le conflit de Jean avec les Aquitains, engendré par le rapt et le mariage d'Isabelle d'Angoulême, pour que, appuyé sur ce contexte favorable et une base juridique (la commise des fiefs français de Jean), Philippe puisse prendre l'avantage. Son objectif principal était la Normandie, et c'est par là qu'il commença. La prise de Château-Gaillard en mars 1204 lui ouvrit les portes de la Normandie, et il sut s'allier aux Bretons qui prirent la Normandie par l'ouest. En 1206, une trêve établit l'équilibre sur la Loire, mais la Normandie entra définitivement dans le domaine royal. La victoire de Bouvines consolida définitivement la conquête capétienne (1214).

- 3 Sur le plan politique, François Neveux, comme Yves Sassier dans la contribution suivante, insistent sur la dissymétrie qui existait entre les Plantagenêts et les Capétiens. La Normandie comme l'Anjou ont toujours été français, même s'ils furent concédés en fief par le roi de France. Les Plantagenêts ont toujours été les vassaux du roi de France. Yves Sassier analyse finement cet horizon idéologique indépassable des liens féodaux-vassaliques, qui a handicapé Henri II et ses fils, car ils n'ont jamais pu le rompre. Il était impossible d'attenter à l'intégrité physique du roi ou à ses possessions. Cela condamne le vassal à une action uniquement défensive contre son suzerain. De fait, Louis VII fut constamment l'agresseur. Henri II est condamné à la diplomatie, et travaille plus en termes d'élargissement de sa suzeraineté vers le sud, d'alliances, de politique matrimoniale, de propagande. Les conflits dans ce cadre sont plus subtils que la recherche du simple avantage militaire, mais sont une stratégie du compromis où l'honneur de chacun est fondamental, dans un cadre idéologique hérité de l'empire carolingien.
- 4 L'aspect économique du conflit est abordé par la contribution suivante (Nicholas Vincent). Les finances capétiennes étaient plus saines que celles de son adversaire, obérées par les guerres incessantes et les fortifications d'Henri II et ses fils. Elles furent en outre " amenées au point de rupture sous l'impact de l'inflation monétaire au sein d'une économie dans laquelle le roi dépendait des loyers fixes et des fermages pour la majorité de ses revenus " (p. 37). Nicholas Vincent évoque ces questions au travers de l'analyse de l'échec de Jean sans Terre en Normandie, avant qu'il ne succède à son frère, ce qui l'a privé d'une base loyale et solide dans son conflit avec Philippe Auguste. Bien qu'il ait résidé essentiellement en Normandie pendant les vingt ans précédant son accession au trône, il ne semble pas s'en être soucié autant que de l'Angleterre et de l'Irlande (dont il était le seigneur). Il n'a octroyé aucun avantage nouveau aux établissements religieux normands ni opéré aucune fondation. Il ne s'est pas davantage attiré les faveurs de l'aristocratie normande, ses principaux courtisans étant anglo-normands ou même anglais. L'inattention de Jean envers ses vassaux angevins ou tourangeaux est encore plus patente avant son accession au trône, sans parler des régions au sud de la Loire. Alors que l'historiographie britannique en fait un roi " français " de mauvaise réputation en Angleterre, Vincent s'attache à montrer que ses intérêts principaux étaient anglais, et que son peu d'ancrage sur le continent est une des causes de la réussite de la reconquête capétienne.
- 5 Poursuivant cette exploration des paramètres économiques (ou du moins " structurels "), Annick Gosse-Kischinewski s'intéresse à l'axe de communication entre France et Normandie qu'était la Seine. C'est dans ce contexte que se situe la fondation de l'abbaye cistercienne de Bonport, contrôlant un des très rares ponts sur le fleuve à cette époque,

au sud de Rouen. Cette fondation a ceci d'exceptionnel qu'elle s'est faite d'un commun accord entre Richard Cœur de Lion et Philippe Auguste, juste avant qu'ils ne partent en croisade. C'est l'époque où le Plantagenêt pense qu'il est plus utile de coopérer avec les Capétiens que d'engager une lutte ouverte ruineuse. Outre les donations classiques en terres, il y a de nombreuses exemptions de péages sur la Seine, qui aboutissent à une très grande liberté de circulation des moines au travers des deux royaumes, afin de dynamiser l'économie, dans une perspective qui n'envisageait pas alors la reprise des hostilités.

- 6 La question des ressources financières des Plantagenêts par rapport aux Capétiens est ensuite reprise par Vincent Moss. Après une discussion savante sur les ressources fiscales des uns et des autres, extrêmement difficiles à établir, il conclut à une équivalence des ressources, voire à une certaine supériorité des Plantagenêts à la fin du XII^e siècle, supériorité qui aurait été écrasante dans les années 1170-80. Mais la force de Philippe Auguste a été sa capacité à mobiliser l'aide, y compris financière, d'alliés puissants, alors que son adversaire peinait à mobiliser une aristocratie de plus en plus favorable au Capétien.
- 7 Après ces questions historiques, les systèmes de défense et de fortification des uns et des autres sont évoqués. Andrew Baume propose une approche concrète et dynamique du sujet en s'intéressant à une campagne militaire, et non seulement aux monuments. Il s'agit de celle qui s'est déroulée en 1198 sur la frontière des Vexin français et normand, entre Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion, ce dernier projetant la reprise de Gisors. L'auteur offre une description (trop) succincte des fortifications concernées, surtout présentées en termes d'avantages défensifs et de réseau. Gisors pour le Capétien et Château-Gaillard pour le Plantagenêt sont les deux têtes de ces réseaux, dont les éléments sont des châteaux à motte plus ou moins développés. Les places-fortes normandes paraissent mieux échelonnées que les françaises, celles-ci étant davantage concentrées sur la seule ligne de l'Epte (avec toutefois les deux bases arrières essentielles de Magny et Mantes-la-Jolie). L'intérêt de l'enquête est que de nombreux châteaux, peu connus, sont encore dans leur état de la fin du XII^e siècle (très ruinés, certes, mais ayant perdu toute valeur stratégique par la suite, ils n'ont guère été remaniés, malgré une réactivation éphémère pendant la guerre de Cent Ans). Richard conforte certains de ces châteaux : la plupart de ces aménagements (ou de ces créations, comme Orival ou Radepont, plutôt voués à la protection de Rouen) trahissent la hâte et l'économie de leur construction : la pierre de taille y est très rare, les matériaux sont extraits sur place. Baume souligne la spécificité de Château-Gaillard, qui n'a pas son pareil dans tout le duché, et qui n'est pas à mettre sur le même plan que les petites fortifications seigneuriales ou liées à une conjoncture militaire particulière. Il s'agit d'un "projet de prestige" (p. 106), très largement plus coûteux que les autres fortifications évoquées. Ceci amène l'auteur à relativiser le poids financier de la remise en défense de la Normandie : l'effondrement de Jean ne serait pas à chercher principalement dans une crise financière.
- 8 Puis l'auteur analyse dans le détail la campagne de Philippe Auguste de 1198, qui ressemble plutôt à une razzia. L'analyse du relief, des fortifications et de ce qu'on sait du parcours des armées par les chroniques rendent concrètes ces campagnes et permettent de mieux en apprécier la matérialité. L'auteur montre que les forces en présence sont équilibrées et que la victoire de 1204 n'avait rien d'inéluctable. Il attribue la défaite à l'incompétence militaire de Jean, qui n'a pas su profiter du réseau de fortifications renouvées laissées par son frère, et à son incapacité à conserver ses alliances. C'est ainsi

que Philippe Auguste peut rester des mois devant Château-Gaillard (comme il le fera à Chinon), sans craindre des ripostes venues d'ailleurs.

- 9 La communication suivante est la présentation monographique de quatre de ces petits châteaux méconnus de la frontière vexinoise franco-normande : Baudemont, Longchamps, Cléry et Château-Saussart. Il s'agit là des résultats partiels d'un PCR dirigé par Anne-Marie Flambart-Héricher, professeur à l'université de Rouen. Une connaissance archéologique fine de l'ensemble de ces fortifications est, de l'aveu de l'auteur, " titanique " (p. 114), mais un examen visuel approfondi (avec un relevé topographique détaillé) joint à la connaissance des sources est déjà très enrichissant. C'est en fait une démarche de prospection dont les résultats sont présentés, et qui s'étend d'ailleurs aux bourgs castraux associés le cas échéant. Croisé avec les textes et une bonne connaissance des enjeux militaires des XI-XIII^e siècles, ce type d'étude mériterait d'être développé, même si l'on bute toujours sur une incertitude des datations, qui ne pourrait (sans doute) être levée qu'avec la fouille. Il prend d'une certaine manière la suite des enquêtes sur les mottes castrales lancées dans les années 80, mais en prenant en compte une plus longue durée, et avec des outils plus affinés. Les résultats principaux de cette enquête sont d'une part la constatation de l'importance de ces châteaux aujourd'hui très effacés du paysage, et d'autre part souvent leur ancienneté et leur adaptation perpétuelle, ce qui explique en partie leur grande diversité (et pas seulement le présumé foisonnement créatif des Plantagenêts).
- 10 La deuxième partie des Actes du colloque, consacrée aux événements de 1204, s'ouvre bien sûr par le siège emblématique de Château-Gaillard, présenté et remis en contexte par Dominique Pitte. Ce dernier s'interroge d'abord sur la réalité de ce caractère emblématique, qui a pu être forgé par une historiographie régionaliste qui connaissait le résultat du siège. Mais il constate qu'elle a démarré dès la Philippide de Guillaume le Breton, panégyriste de Philippe Auguste. Certes c'est une forteresse à part, neuve contrairement à la plupart (voir la communication précédente), et qui constitue une prouesse technique par les solutions mises en œuvre comme le délai très court de construction (deux ans). Construit contre la volonté de l'évêque de Rouen propriétaire du terrain, et sous le nez des Français, il était évidemment une " affirmation de puissance " (p. 141) hautement symbolique. Toutefois, elle faisait partie d'un réseau, et d'autres combats aussi acharnés ont eu lieu ailleurs. Ayant perdu ses principales forteresses de la ligne de l'Epte par le traité de 1196, Richard se voyait contraint de bloquer plus en aval l'accès vers Rouen. Il s'agit donc plus d'une réaction que d'une provocation. D'ailleurs, sa conception est plutôt défensive (" passive ") et uniquement tournée vers le plateau d'où était censée venir la menace française. Dissuasive, elle ne fut pas attaquée du vivant de son constructeur. C'est la faiblesse générale de Jean qui a rendu possible le siège de Château-Gaillard, après que Philippe Auguste l'eut systématiquement isolée en prenant toutes les places alentour. Il faudrait aussi réévaluer le rôle de tout le semis de petites fortifications de la frontière, qui ne devait pas être négligeable puisque les traités prévoient leur destruction. L'auteur appelle de ses vœux d'autres études sur ces édifices qui subissent à l'heure actuelle une rapide érosion patrimoniale.
- 11 Le texte de la Philippide est ensuite analysé dans la perspective plus globale de la conquête de la Normandie, et non seulement celle de Château-Gaillard. On voit comment Guillaume le Breton privilégie certains faits et éclairages afin de présenter une idéologie capétienne du roi victorieux, respectueux du droit féodal et très chrétien. Dans la ligne de

l'analyse de Yves Sassier, on voit clairement comment les Plantagenêts étaient piégés dans le contexte féodal de l'époque.

- 12 Parmi les sources, il y en a deux qui nous font plonger au cœur de la mentalité du temps. Ce sont les chroniques de " l'anonyme de Béthune ", qui présente la particularité d'avoir écrit deux récits des événements, l'un du point de vue des normands, l'autre des français. Ces textes, encore trop peu utilisés aux dires d'Olivier de Laborderie qui les présente, sont pourtant une source de premier ordre, comme le récit de Guillaume le Maréchal, abondamment exploité par Georges Duby. Elles sont le témoignage de l'évolution de la chevalerie qui doit passer d'un système d'alliances purement féodal à un système qui le transcende, celui de l'émergence des nations, incarnées par les royautés anglaises ou françaises. Avant d'être l'homme de tel ou tel, on doit dorénavant se définir dans une loyauté vis-à-vis de royaumes. Alors les cohérences géographiques et économiques deviennent centrales. Par ailleurs, Olivier de Laborderie considère que la mauvaise réputation de Jean était si universelle qu'elle devait être justifiée, malgré quelques tentatives plus ou moins maladroites de réhabilitation. Il met donc l'essentiel des conquêtes de Philippe Auguste sur le compte de la médiocrité et de l'apathie de Jean sans Terre. Ces erreurs eurent comme conséquence la plus évidente, outre une certaine inertie militaire, l'aliénation de la noblesse normande.
- 13 C'est ce qu'évoque encore Judith Everard en étudiant le cas des îles anglo-normandes. Celles-ci présentent la particularité d'être restées anglaises : après une brève période capétienne après 1204, elles furent reprises par Jean en 1206. Les nobles normands qui y étaient possessionnés firent presque tous le choix capétien ; mais leurs terres insulaires étaient peu de choses par rapport à leurs possessions continentales. Au contraire, les tenanciers locaux avaient beaucoup profité de l'empire Plantagenêt, car ils étaient à une place privilégiée entre l'Angleterre et le continent.
- 14 La communication la plus ambitieuse en termes de réflexions structurelles est sans doute celle de Mathieu Arnoux. Il s'essaie à une lecture économique des conditions de la conquête. Selon lui, l'espace anglo-normand n'était pas économiquement homogène. " Progressivement aspirée dans la sphère économique de Paris et du domaine royal capétien (...) et marginalisée dans l'espace plantagenêt, la Normandie avait fait, bien avant 1204, le choix de la croissance continentale. " (p. 237). Cela explique en bonne part la faible résistance des Normands à Philippe Auguste, d'autant que la richesse normande était maladroitement accaparée par une fiscalité de plus en plus pesante destinée notamment à financer l'effort de guerre.
- 15 Caen autour de 1204 a de quoi attirer l'archéologue, surtout s'il est sensible à la ville comme l'auteur de ces lignes. Mais c'est une étude purement historique, fondée sur la prosopographie, du rapport des notables aux pouvoirs successifs plantagenêts et capétiens qui nous est offert par Laurence Jean-Marie. Sans trop de surprise, on apprend que les caennais se sont rapidement " rangés du côté du plus fort et de leurs intérêts " (p. 240) et que " 1204 ne constitue pas une coupure totale " (p. 245), comme l'avait déjà pressenti Lucien Musset. Ce sont plutôt les grands aristocrates ruraux, possessionnés tant en Angleterre qu'en Normandie, qui ont dû choisir, et pour certains partir, après 1204. Cette bourgeoisie était avant tout marchande, et c'est bien pour cela qu'elle a résisté, car elle sert les intérêts des deux royaumes. Mais l'espace naturel du bassin fluvial de la Seine a favorisé l'intégration de la Normandie au royaume capétien.
- 16 En revanche, la communication qui porte sur le développement urbain de Rouen, par Philippe Cailleux, est plus familière à un archéologue. Un des éléments essentiels de

l'enquête est l'enceinte, ou plutôt les enceintes de la ville. Malheureusement, au lieu d'une synthèse, il est proposé une discussion sibylline pour ceux qui ne connaissent pas l'archéologie rouennaise, sur la datation de quelques portions de fossé ou d'enceinte qui seraient ou ne seraient pas du XII^e siècle... Le pont, les établissements religieux, paroissiaux et réguliers, sont également convoqués pour décrire la ville de l'époque, mais seulement une brève allusion est faite à l'habitat civil. Les conséquences de la conquête sont surtout évoquées avec la question de la grosse tour de Philippe Auguste et de la destruction de l'ancien château : la dimension symbolique du remplacement de la tour normande par un donjon philippin est évidemment très forte. Il semble par ailleurs que Philippe Auguste ait fait démanteler les remparts de la ville, ce qui est une mesure très exceptionnelle. Certains textes permettent d'en apprécier l'ampleur, qui semble réelle. C'est donc essentiellement la réorganisation militaire que les sources laissent entrevoir.

- 17 La dernière section du colloque est consacrée à l'analyse des conséquences de la conquête, avec un titre un peu bateau : "rupture et continuité". Et curieusement, c'est une communication sur Rouen face à Philippe Auguste qui ouvre cette section, alors qu'on l'aurait attendue dans la précédente. Mais c'est affaire de titre, car il s'agit en fait de comprendre quelles furent les conséquences de la conquête sur d'une part les institutions de l'autonomie rouennaise (les "Établissements"), et d'autre part sur son commerce, largement tourné vers l'Angleterre. C'est une analyse des textes institutionnels essentiellement qui permet à Alain Sadourny de considérer que "la politique de Philippe Auguste à l'égard de Rouen, après 1204, a fait preuve d'une très grande intelligence" (p. 287). Si la communication précédente a montré la main de fer militaire, celle-ci montre les concessions institutionnelles et surtout marchandes, qui assurèrent la fidélité des élites bourgeoises. C'est surtout avec la politique fiscale exigeante de son arrière arrière petit-fils Philippe le Bel que les relations entre Rouen et le pouvoir capétien vont se dégrader.
- 18 Il en va de même du droit normand coutumier, "qui s'est plutôt bien maintenu après la commise de 1204", comme le montre Sophie Poirey. Il faut dire que ce droit était ancien par rapport au droit capétien encore en gestation au début du XIII^e siècle. Il favorise la cohérence des lignages et de la propriété, et la hiérarchie féodale, à la tête de laquelle Philippe Auguste s'est placé avec succès. Il l'a rationalisée, mais s'en est aussi servi pour réorganiser son royaume.
- 19 Si les élites et le droit normand n'ont finalement pas été bouleversés par la conquête, est-ce qu'une enquête démographique plus ample permettrait de trouver des ruptures, ou également surtout des continuités ? Grâce à une documentation fiscale particulièrement précoce en Normandie, Henri Dubois s'attache à répondre à cette question. Toutefois le résultat est décevant, puisque le tableau qu'il est possible de tracer est à un degré de finesse insuffisant pour mesurer réellement l'impact de 1204. Dubois décrit un ample mouvement de colonisation depuis le haut Moyen Âge, depuis un peuplement "entassé près des rivages et dans les vallées côtières, pour passer à une colonisation des plateaux limoneux" (p. 318). Un effondrement de la population est perceptible aux XIV^e-XV^e siècles, mais qui n'a plus rien à voir avec les événements du début du XIII^e siècle.
- 20 Force est donc de revenir à une focale plus rapprochée, ce qui n'est possible qu'avec la documentation concernant l'aristocratie. Daniel Power s'applique à mesurer les réactions de celle-ci à l'établissement du régime capétien. Il constate son manque d'opposition, malgré quelques manifestations de mécontentement jusqu'aux années 1230. C'est qu'elle garda sa prospérité et la maîtrise de son destin d'avant 1204. Il y eut finalement assez peu

d'hommes nouveaux possessionnés par le roi et surent trouver un compromis avec l'aristocratie en place.

- 21 L'évolution des institutions et de la société est aussi examinée au prisme du rôle des femmes, par Kathleen Thompson. Elle pointe aussi l'importance du droit dans les relations hommes-femmes, et l'évolution de ce droit ne semble pas avoir pénalisé les femmes, malgré sa féodalisation accrue. Elle l'est encore à celui de l'étude minutieuse d'une fortune foncière, celle de Pierre du Thillay, bailli de Philippe Auguste (par John W. Baldwin). Il note que les méthodes de gestion agricole et les formules de comptabilité ont peu changé des années 1170 à 1250, et que là encore, 1204 ne semble nullement constituer une rupture.
- 22 Comme les aristocrates, les évêques normand " ont joué un rôle fondamental dans le processus d'absorption de la Normandie dans le royaume capétien " (François Neveux, p. 385). Philippe Auguste les a habilement ralliés en restituant aux chapitres cathédraux leur liberté d'élection. Mais par la suite, l'ingérence des capétiens s'est faite aussi pesante que celle des plantagenêts, notamment à partir de Saint-Louis, et l'on note aussi le développement de la " centralisation pontificale ", qui entraîne l'apparition d'italiens dans le haut clergé.
- 23 Ces Actes se terminent par une contribution de Lindy Grant, qui aborde l'intéressante question consistant à se demander si la victoire capétienne ne serait pas due aussi, voire essentiellement, à une prédominance culturelle forte des Capétiens, ce qu'elle aborde par le biais des arts monumentaux. Cette supériorité a du reste été pointée par certains contemporains eux-mêmes, qui l'ont identifiée comme une des causes de la faiblesse de la résistance normande. Et c'est sans doute pourquoi le gothique a été précoce en Normandie, venu avec les hommes du roi, mais aussi sincèrement admiré, même si la fierté normande subsistait.
- 24 Ces Actes fort riches et divers seront sans doute plus utiles aux historiens qu'aux archéologues, même si ces derniers doivent connaître aussi les sources et les discours des historiens des textes (d'où la publication de ce compte-rendu dans la revue). Sur 24 communications, trois seulement s'appuient réellement sur les vestiges matériels. Encore ceux-ci sont-ils purement monumentaux : châteaux, enceinte urbaine de Rouen, architecture religieuse... Il est vrai que le thème même du colloque appelait ce genre de sources. Le bilan qui est dressé pour les fortifications est peu novateur en termes factuels (textes connus, châteaux peu étudiés, si ce n'est certains en prospection). En termes de perspectives méthodologiques, on relèvera l'insistance sur la notion de réseau castral, qui n'est certes pas neuve mais finalement bien peu mise en pratique dans les études de castellologie médiévale.
- 25 Mais plus généralement, on a le sentiment que beaucoup avait déjà été dit sur l'ensemble des questions abordées. Les communications, aux dires mêmes de Philippe Contamine qui conclut le colloque, ne remettent pas fondamentalement en cause la vision que Charles Petit-Dutaillis avait de la question dans les années 1930, malgré quelques " nouveaux champs et chantiers de recherche " (p. 410). Le faible nombre des contributions archéologiques, qui seules peuvent apporter des données inédites, est peut-être le signe de cette difficulté à " dépoussiérer une problématique passablement figée " (*ibid.*).
- 26 Il ressort en tous cas de l'ensemble des études que 1204 n'a pas été un bouleversement majeur et que les continuités l'emportent largement sur les ruptures. La relative supériorité culturelle et économique de la France capétienne a incité les Normands à voir

que leur intérêt était lié davantage à Paris qu'à Westminster. D'une certaine manière, le fruit était mûr et, les maladresses de Jean sans Terre ayant fait le reste, Philippe Auguste n'a plus eu qu'à le cueillir. La question posée en avant-propos par Roger Jouet est donc tout à fait pertinente : faut-il commémorer 1204 ? Cela n'a finalement de sens que dans une perspective institutionnelle ou politique au sens strict du terme : c'est le rattachement de la Normandie à la France.

- 27 Curieusement, ce constat que les permanences sont plus importantes que les bouleversements n'a pas empêché qu'un très grand nombre de communications historiques soient très événementielles et personnalisées. Les rois sont les acteurs principaux. Les données structurelles, et notamment économiques, sont certes évoquées mais rapidement évacuées. Sont mises en avant plutôt les compétences politico-militaires des uns et des autres, ou des aspects idéologiques, et même le hasard (si Philippe s'était noyé dans l'Epte, si Richard n'était pas mort à Châlus...). On assiste là clairement au dépassement de l'histoire quantitative et s'appuyant sur les infrastructures au sens marxiste du terme. Dans l'introduction de l'ouvrage qu'il dirige, Martin Aurell estime que " l'histoire sociale, en plein renouvellement, détourne désormais les questionnements politiques vers la dimension humaine, familiale et féodale de la séparation de 1204 ". C'est sûrement une bonne chose, mais ceci n'est pas complètement abouti dans le présent volume.
- 28 On aurait aimé par exemple, s'agissant des fortifications, en savoir un peu plus sur les constructeurs, le roi Richard étant ici présenté comme le seul bâtisseur. S'agissant de conflits majeurs et d'un épisode fondamental de la structuration de l'Europe occidentale, une meilleure prise en compte des logiques territoriales aurait été aussi la bienvenue, alors qu'elle n'est qu'esquissée (par exemple le rôle de la Seine par Annick Gosse-Kischinewski). On aurait pu davantage comparer les stratégies (cette comparaison n'ayant réellement porté que sur la courte campagne de 1198, par Andrew Baume), ou se demander si le caractère distendu de l'empire plantagenêt n'avait pas été un handicap, par rapport à celui plus ramassé du royaume de France et ses satellites (ce qui a permis d'ailleurs cette satellisation, car imputer à l'incapacité personnelle des Plantagenêts leurs difficultés à garder leurs alliances est un peu court). En fin de compte, c'est peut-être la problématique presque toujours étroitement normande de ce colloque qui donne parfois l'impression que les perspectives ne sont pas aussi larges et nouvelles qu'on le souhaiterait. Mais tel quel, c'est certainement un point utile sur la question.

AUTEUR

BRUNO DUFAY

Archéologue départemental, Indre-et-Loire